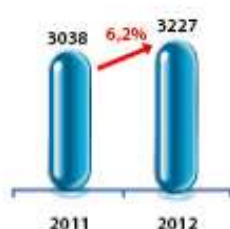




Croissance et consolidation des fondamentaux

Le Conseil d'Administration de CNIA SAADA Assurance s'est réuni mardi 12 mars 2013, sous la Présidence de Moulay Hafid Elalamy, en vue d'examiner l'activité de la Compagnie et d'arrêter les comptes annuels 2012.

Chiffre d'affaires (en MDH)



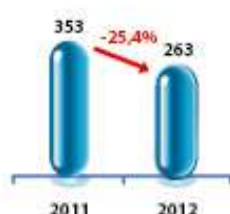
Un chiffre d'affaires en croissance de 6,2%

Au terme de l'exercice 2012, CNIA SAADA Assurance a réalisé un chiffre d'affaires global de 3 227 MDH, en hausse de 6,2% par rapport à l'exercice 2011.

Le chiffre d'affaires de l'activité Non-Vie s'établit à 2 772 MDH, en hausse de 8% par rapport à 2011, confirmant la stratégie commerciale sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises.

Le chiffre d'affaires de l'activité Vie s'établit à 455 MDH en baisse de 3,4% par rapport à l'exercice 2011.

Résultat net (en MDH)



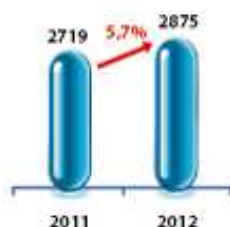
Un résultat technique en progression de 57%

Malgré la situation économique difficile, le résultat technique net s'est amélioré, pour la deuxième année consécutive, en enregistrant une augmentation de 57% en 2012, passant de -121 MDH en 2011 à -52 MDH. Cette progression résulte des réformes menées par le management en termes de gestion des opérations d'assurance et de maîtrise des frais généraux.

Pour sa part, et compte tenu de la contre performance des marchés financiers pour la 3ème année consécutive, le résultat financier est passé de 626 MDH en 2011 à 438 MDH en 2012.

En intégrant l'impôt sur les sociétés de 132 MDH, la Compagnie réalise un bénéfice net de 263 MDH sur l'exercice 2012 contre 353 MDH pour l'exercice précédent.

Fonds propres (en MDH)



Des fonds propres en croissance de 5,7%

Les fonds propres de la compagnie s'élèvent à 2 875 MDH en 2012 contre 2 719 MDH en 2011 soit une augmentation de 5,7%. Par ailleurs, la marge de solvabilité s'établit à 153% en 2012 contre 150% en 2011. Cet indicateur témoigne de l'amélioration des fondamentaux de l'entreprise.

Un dividende de 26 dhs par action

Compte tenu du bon comportement des fondamentaux de l'entreprise, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 7 mai 2013, la distribution au titre de l'exercice 2012 d'un dividende de 26 dirhams par action, égale au dividende 2011.

Le Conseil d'Administration
Le 12 mars 2013

Contact :

Aïcha Bennani
Responsable Communication et RP
aicha.bennani@cniasaada.ma
05 22 43 57 15